



ORANGE, le 28 Février 2019

**COMMUNIQUE DE PRESSE**

**PORTANT REGLEMENTATION TEMPORAIRE  
DE LA CIRCULATION ET DU  
STATIONNEMENT DES VEHICULES –**

**RUE DE CHATEAUNEUF –  
AVENUE CHAMPLAIN –  
RUE DU TERRIER –  
RUE Romain ROLLAND –  
AVENUE DE LAVOISIER –  
RUE Alexis CARREL -  
RUE Yvonne PERTAT –  
ROUTE DE JONQUIERES -**

**D. A. C.**

**DIRECTION DE L'AMENAGEMENT  
ET DU CADRE DE VIE**

**Gestion du Domaine Public**

La Mairie d'Orange informe :

- Pendant toute la durée des travaux de mise aux normes des quais bus, **RUE DE CHATEAUNEUF – AVENUE CHAMPLAIN – RUE DU TERRIER – RUE Romain ROLLAND – AVENUE DE LAVOISIER – RUE Alexis CARREL - RUE Yvonne PERTAT – ROUTE DE JONQUIERES**, la circulation des véhicules de toutes sortes sera alternée et établie avec un sens unique commandé par feux tricolores placés à 30 m de part et d'autre du chantier.

Les feux tricolores pourront être remplacés par un pilotage manuel.

Les véhicules en infraction seront mis en fourrière sans préavis.

- Les présentes prescriptions prendront effet à compter du **11 Mars 2019** et seront valables jusqu'à la fin des travaux, dont la durée prévisible est de 3 mois, sous l'entière responsabilité de la Société EIFFAGE ROUTE Méditerranée de MONDRAGON.